

La Tribune

vendredi
SHERBROOKE
20 août 1993
84e ANNÉE - No 154
0,50 (WEEKEND 1,25\$) Plus taxes

POUR VOUS ABONNER:
564-5466
ou, de
Drummondville,
Victoriaville
et
Thetford Mines:
1-800-567-6034

TABLOÏD SPORTS

Mélanie Perrault
récolte une
2e médaille d'or
aux Jeux du Canada



25 écoles passées au peigne fin

Après «l'affaire Alfred-DesRochers», la CSCS fait inspecter tous les systèmes de ventilation

Marco FORTIER

Sherbrooke

Confrontée à la «hantise d'Alfred-DesRochers», la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS) entreprendra cet automne l'inspection des conduits de ventilation dans 25 écoles.

Les systèmes montrant une forte accumulation de poussière seront nettoyés ou remplacés, a indiqué hier le responsable des communications à la CSCS, Jean-Marc Biron.

Devant l'inspection d'une am-

pleur hors de l'ordinaire menée cet été à l'école primaire Alfred-DesRochers de Saint-Elie-d'Orford, d'autres directeurs d'école se sont inquiétés: «Et si des moisissures hantaient aussi notre établissement?»

Même si aucune autre école ne montre des signes de contamination, la CSCS a décidé de faire inspecter les conduits de ventilation de toutes les écoles qui en sont dotées. Cela représente 25 des 53 établissements régis par la commission scolaire.

«Ça fait tout près de 25 ans que

les systèmes sont installés, il est normal qu'on en vérifie l'état», dit M. Biron.

Les cours se dérouleront normalement malgré l'inspection et le nettoyage des conduits, précise ce dernier. Les travaux feront un niveau de bruit assez bas pour ne pas perturber les classes.

Les inspections s'effectueront à l'aide d'un robot muni d'une caméra vidéo, comme ce fut le cas à l'école Alfred-DesRochers. L'appareil permet de voir l'intérieur des conduits sans démolir le système de ventilation. Les spécialistes n'ont qu'à visionner une cassette vidéo

pour prendre connaissance de l'état des conduits.

L'inspection débutera dans les quatre écoles secondaires de la région de Sherbrooke, Le Phare, Le Ber, Le Triplet et Montcalm, où les systèmes de ventilation sont plus âgés, donc plus susceptibles de réserver des surprises.

Le contrôle coûtera environ 50 000 \$, une facture identique à celle de la vaste étude réalisée cet été à l'école Alfred-DesRochers pour trouver la cause des maux dont souffrent des élèves et membres du personnel depuis une dizaine d'années.

Par ailleurs, les mesures d'hygiène mises de l'avant à l'école de Saint-Elie valent aussi pour tous les établissements de la CSCS, souligne Jean-Marc Biron. Les experts qui se sont penchés sur l'école Alfred-DesRochers ont recommandé que le ménage soit fait plus souvent et que la poussière soit aspirée plutôt que simplement balayée.

La CSCS compte s'assurer que toutes les écoles possèdent au moins un aspirateur, ce qui ne serait pas le cas présentement. «On va voir à ce que le nettoyage soit le plus rigoureux possible», dit M. Biron.

Le Festival des films de Montréal en guerre avec celui de Sherbrooke

Pierrette ROY

Sherbrooke

Le grand patron du Festival des films du monde de Montréal, Serge Losique, a mis des bâtons dans les roues des organisateurs du Festival international de cinéma de Sherbrooke, qui sera présenté pour la première fois du 26 août au 2 septembre.

«Pour M. Serge Losique, Sherbrooke est la banlieue de Montréal et n'a pas besoin d'un Festival international de cinéma puisqu'elle a le Festival des films du monde. Mais, ne lui en déplaise, notre ville en aura un et ce sera au public de décider ce qu'il veut en faire. De notre côté, nous sommes convaincus que cette initiative répond à un besoin de la population», a vivement réagi hier le vice-président du conseil d'administration du festival sherbrookoïse, Jacques Foisy.

Les difficultés avec M. Losique auraient parsemé toute la période de préparation de l'événement.

Selon M. Foisy, plusieurs distributeurs lui ont confié avoir été l'objet d'appels de M. Losique visant à les tenir éloignés de l'événement et certains ont été dérangés par ces appels.

«Ces communications ont réussi à influencer deux ou trois distributeurs mais tous les autres ont considéré que leurs films leur appartenaient et qu'ils étaient libres d'en disposer à leur guise», a indiqué M. Foisy. D'ailleurs, ceux qui connaissent Sherbrooke n'étaient pas inquiets puisqu'ils savent déjà la bonne performance qu'enregistrent leurs films ici et ils ont été rassurés par la présence de l'équipe organisatrice.»

Celle-ci se compose de MM. Jean-Guy Dubuc, président et éditeur de La Tribune qui agit comme président du Conseil d'administration du Festival, Pierre Valcourt, fondateur de la série «Les grands explorateurs», Roland Smith qui a agi à titre de conseiller et consultant, et Jacques Foisy, directeur de la Maison du cinéma.

Selon M. Foisy, cette attitude de M. Losique en est une d'insensibilité à la réalité régionale et tient d'un vieux réflexe de colonialisme.

Au bureau du Festival des films du monde où l'on a tenté hier d'avoir les réactions de M. Losique, la réceptionniste nous a référé au salon de presse du FFM, disant qu'elle était persuadée que le patron ne nous parlerait pas.

AUTRE TEXTE EN PAGE A3



A 50 cm de la mort

Un télescopage d'une rare violence entre deux automobiles, en pleine heure de pointe hier après-midi sur le boulevard Bourque à Rock Forest, a failli coûter la vie... à un opérateur de foreuse qui travaillait en bordure du chemin. Un des deux véhicules impliqués a terminé sa course brutale à 50 centimètres de l'homme. TEXTE EN A3

LES RÉGIONS

Mégantic

Le vieil homme est retrouvé sain et sauf après deux jours dans les bois (A2)

Grantham

Une fusion en douceur avec Drummondville avant la fin de l'année (A7)

Richmond

Hydro efface la facture salée envoyée à un agriculteur (A7)

SHERBROOKE A2

CHARMES a gagné son pari à la plage du parc Blanchard



RAPPORT C8

Une femme sur dix victime de violence au Canada

MÉTÉO A2

(232e jour de l'année)

Pluvieux: 25
Lever du soleil: 5h54
Coucher du soleil: 19h47
Demain: ensoleillé

RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA CHANSON FRANÇAISE... à Orford

Un feu roulant de 39 shows inédits

Voir les ARTS en page B4

L'hôtellerie pour cancéreux annexée au CHUS déborde

Les malades de la région de Québec déplacés vers Sherbrooke

Québec (PC)

Les deux hôtelleries de Montréal et de Sherbrooke qui hébergent des cancéreux durant leur traitement en radiothérapie ou en chimiothérapie sont littéralement débordées.

C'est ce qu'a fait savoir, hier, la Fondation québécoise du cancer qui invite les patients à réserver leur chambre avant de se présenter à une de ces deux hôtelleries.

«Plusieurs croient qu'ils ont automatiquement une chambre disponible durant la période des traitements. Ce n'est pas le cas et c'est pour cette raison que nous leur demandons de réserver leur chambre avant de se déplacer», a expliqué Mme Ginette Poulin Rousseau.

Cet engorgement des hôtelleries est tout récent. A Sherbrooke, il est

attribuable au fait que l'Hôtel-Dieu de Québec n'accepte plus de nouveaux cancéreux jusqu'à la fin de septembre, sauf les cas urgents, dans le but d'éliminer sa trop longue liste d'attente.

Cette situation a amené les médecins à diriger leurs nouveaux cas de cancer au Centre hospitalier de l'université de Sherbrooke (CHUS). «Avec ce qui arrive à Québec, on nous réfère beaucoup de monde en Estrie. Auparavant, le CHUS n'avait jamais connu de liste d'attente en oncologie. Aujourd'hui, 40 personnes sont en attente de recevoir une série de traitements», a indiqué Mme Judith Laurier de la Fondation québécoise du cancer.

Tout dernièrement, des patients ont dû être hébergés dans un couvent, d'autres ont pris une chambre dans un motel, faute d'un lit disponible à l'hôtellerie de Sherbrooke qui compte 11 chambres avec deux lits chacune. Une personne a même

été dans l'obligation de retourner à Québec.

«La situation est en train de se rétablir. Présentement, on attend d'avoir de la place à l'hôtellerie avant de donner un rendez-vous à l'hôpital», a précisé Mme Laurier.

Sans la disponibilité de chambres à une des hôtelleries de la Fondation québécoise du cancer, les frais de séjour d'un patient sont élevés, et cela, sans tenir compte des frais de déplacement. A l'hôtellerie, il en coûte 13 \$ par jour pour un lit et les trois repas.

Généralement, le traitement en radiothérapie d'un cancéreux s'étend sur une période de cinq semaines.

Tout indique d'autre part que peu de patients de la région de Québec et de l'est du Québec ont été référés dans des hôpitaux de Montréal où il faut attendre entre six et huit semaines pour y obtenir un rendez-vous.

LA BONNE

Encore plus au Biodôme

NOUVELLE

Ottawa a injecté hier 1,2 million \$ pour parfaire la mission éducative du Biodôme de Montréal.

Le ministre fédéral de l'Environnement, M. Pierre H. Vincent, et le maire de Montréal, M. Jean Doré, ont signé une entente qui permettra à la Société des musées de sciences naturelles de Montréal, gestionnaire du Biodôme, d'aménager deux nouvelles salles thématiques.

Baptisée «Carrefour de l'environnement», la première salle, construite au coût de 900 000 \$, contiendra des équipements multimédias.

Capable d'accueillir un achalandage de 150 personnes défilant toutes les 10 ou 20 minutes, la salle aidera le visiteur à effectuer la synthèse de son expérience à travers les écosystèmes visités.

Le deuxième salle, nommée «Actualités environnementales», contiendra quatre kiosques accessibles à 200 personnes.

Le Canada soignera plusieurs victimes de Bosnie






Photolaser PC

Une vingtaine de personnes, surtout des enfants, pourront bientôt quitter l'enfer de la guerre en Bosnie pour être soignées au Québec et au Canada. Pas moins de 30 hôpitaux ont offert leurs services, mais on ne sait trop si des malades seront dirigés vers l'Estrie, au CHUS en l'occurrence. Le jeune Dejan Zvizdalo, qui a été heurté par une grenade, figure parmi les blessés. On a dû lui amputer les deux jambes la semaine dernière et la gangrène est en train de le tuer. PAGE C7



Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Samedi	Dimanche	Lundi
				
ORAGES max 25	CIEL VARIABLE (nuit) min 12	ENSOLEILLÉ max 24	ENSOLEILLÉ 9/27	AVERSES DE PLUIE 12/24

Dans le monde

Aujourd'hui

	Max	Min		Max	Min
Amsterdam	25	12	Madrid	37	24
Athènes	33	23	Nassau	33	24
Bahrein	41	30	New Delhi	37	26
Bangkok	33	25	Oslo	19	09
Belgrade	28	16	Paris	28	13
Budapest	30	16	Pékin	29	20
Buenos Aires	19	05	Singapour	32	25
Londres	24	15	Vienne	25	13
			Washington	21	31

INDEX

Arts:	B-5	Horoscope:	D-11
Bandes dessinées:	D-11	Page des jeunes:	D-10
Décès:	C-6	Petites annonces:	C-3
Économie:	C-1	Sports:	D-1
Éditorial:	A-6	Vivre:	B-6

EMPLOIS DU JOUR

Agent/e développement financier

Code prof: 5125 # 2801137
Lieu: Sherbrooke
Exigences: Art. 25, être prestataire ass.-chôm., DEC ou exp. pertinente comme agent financier, autonome et responsable

Salaire: 425 \$/semaine, temp. 14 semaines, début 13/09/93

Fonctions: développer des stratégies de développement financier de l'organisme.

Opérateur/trice de machines à coudre

Code prof: 9451 # 2781554
Lieu: Weedon
Exigences: expérience comme couturier/e

Salaire: 6 \$/heure + selon exp. Fonctions: opérer machine «Overlock» ou «Plain», travail général en couture.

Machinistes-soudeur

Code prof: 7231 # 2767857
Lieu: Sherbrooke

Exigences: 2 ans exp. comme machiniste-soudeur, conn. en hydraulique

Salaire: 11 \$/heure

Fonctions: faire réparation et entretien du système hydraulique, effectuer des tâches de machinage, soudure.

Ingenieur civil ou municipal

Code prof: 2131 # 2795623
Lieu: Rock Forest

Exigences: BAC en génie civil avec trois à cinq ans exp. en génie municipal, atout si conn. en génie de structure, c.v. requis

Salaire: à négocier

Fonctions: effectuer diverses tâches reliées au génie municipal, surveillance de chantiers, relevés de terrains, analyse fondations.

Débosseleur/euse

Code prof: 7322 # 2800653
Lieu: Bromptonville

Exigences: Min. 2 ans exp. dans domaine, honnête, ponctuel et débrouillard, possibilité de permanence.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur le tableau d'affichage ou tel. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le centre d'emploi.

Ville de Fleurimont AVIS

Dans la semaine du 21 au 27 août 1993 inclusivement, la ville de Fleurimont procédera à la lecture annuelle des compteurs d'eau.

Des employés municipaux, clairement identifiés, se présenteront à vos domiciles, entre 16 h 00 et 21 h 00 (4 h 00 et 9 h 00 p.m.), durant cette semaine pour prendre la lecture de votre compteur d'eau.

Veillez donc leur faciliter ce travail en leur indiquant à quel endroit se trouve le compteur dans votre sous-sol.

Me Thérèse Beaubien
Secrétaire-trésorière adjointe

Sain et sauf après deux jours en forêt

□ L'homme de 75 ans dormait par terre quand on l'a retrouvé dans les bois de Nantes

Pierre SAINT-JACQUES Nantes

À grand étonnement et surtout au grand soulagement des policiers de la Sûreté du Québec et des chercheurs volontaires, M. Philippe Gosselin, âgé de 75 ans, de Nantes, a été retrouvé sain et sauf après deux jours complets passés en

forêt. L'homme était couché par terre, en pleine forêt, à Milan et il ne bougeait quand des chercheurs accompagnés d'un policier l'ont découvert.

Ils se sont approchés de lui et l'ont secouru. M. Gosselin s'est réveillé.

Pour décrire son état, on a simplement dit qu'il ressemblait à quel-

qu'un qui venait de passer deux jours en forêt mais que pour le reste, il se portait bien.

Il a quand même été transporté au Centre hospitalier de Lac-Mégantic afin que l'on évalue sa condition physique.

C'est un ami qui avait constaté la disparition de M. Gosselin qui ne se trouvait pas à son domicile, du lac Original, près de Nantes. Il a fait

part vers 11 h, mardi, de ses inquiétudes aux agents de la SQ de Lac-Mégantic.

Les craintes ont pris de l'ampleur lors de la découverte du véhicule de M. Gosselin, dans un chemin de chantier, dans une forêt de Milan. Des recherches entreprises dans le secteur et auxquelles se sont joints un maître-chien de la SQ et un pilote d'hélicoptère devaient

durer jusque vers 13 h, hier.

M. Gosselin se trouvait à moins d'un kilomètre de l'endroit où son véhicule avait été retrouvé.

On ne saura probablement jamais les circonstances entourant cette visite en forêt, le septuagénaire éprouvant durant certaines périodes des moments de confusion.

CHARMES a gagné sa guerre au parc Blanchard

Jean-Paul RICARD Sherbrooke

À la plage Blanchard, tout semble indiquer que le comité CHARMES a gagné sa guerre contre les goélands et la pollution. Il y a deux ans à peine, la plage Blanchard était pratiquement rayée de la carte à cause de la pollution de l'eau.

En 1991, la moyenne annuelle de coliformes dans la rivière Magog, à la plage Blanchard, était de 338 par 100 ml. La plage n'avait été ouverte au public que durant 18 jours au total.

L'an dernier, on a réussi à ramener à 53 le taux de coliformes et la plage a été ouverte 67 jours, n'ayant été fermée qu'une seule journée. La qualité de l'eau est considérée bonne quand le taux de coliformes se situe entre 21 et 100 pour 100 ml d'eau. De 100 à 200, on parle de qualité médiocre tandis qu'à plus de 200 coliformes par 100 ml, l'eau est polluée.

Cette année, au 19 août, la plage Blanchard n'a jamais été fermée et le public a pu en profiter durant 71 jours alors que la moyenne de coliformes était de 65 par 100 ml. Il s'agit d'une nette amélioration, si on considère que cette moyenne avait atteint un sommet de 494 coliformes par 100 ml en 1990.

Pour Alain Leclerc, le président

de CHARMES, ainsi que le directeur général André Proulx, il y a de quoi se péter les bretelles et c'est vraiment ce qu'ils avaient envie de faire hier, alors qu'ils rencontraient les journalistes pour leur faire part des résultats de leur guerre à la pollution.

À l'époque, les recherches avaient permis de découvrir que les égouts pluviaux étaient responsables en bonne partie de la pollution alors que des toilettes de certaines résidences privées rejetaient les eaux usées directement dans la rivière Magog.

Les algues ont aussi été une cause de pollution. On en est venu à bout avec les opérations de fauchage qui consistent à arracher les mauvaises herbes de l'eau après on a installé des grillages au fond de la rivière pour retarder la repousse. L'opération a été réussie puisque les algues commencent à peine à faire leur apparition, alors que la saison estivale touche à sa fin.

Il y avaient certaines manufactures qui polluaient la rivière, sans compter les goélands qui étaient aussi pointés du doigt.

Le cas des goélands a été réglé sans effusion de sang. De simples lignes de fil à pêche ont suffi à les éloigner de la plage. «Aucun oiseau n'a été blessé par les fils, puisque les goélands ont le regard assez perçant pour apercevoir les fils et ils s'éloignent aussitôt», d'expliquer Alain Leclerc.



Contrairement aux derniers étés, la plage du parc Blanchard n'a pas été fermée une seule fois depuis le début de la saison. Téléphoto par Christian Landry

«Mais il a fallu jouer de ruse avec les goélands et nous avons dû changer la trajectoire des fils de nylon à quelques reprises puisque les oiseaux avaient fini par déjouer ce labyrinthe» de dire André

Proulx, en prenant soin de préciser qu'on avait également dû éduquer le public en lui demandant de cesser de nourrir les oiseaux.

«Nous avons également installé des poubelles fermées, avec une

chute pour les déchets, de façon à ce que les oiseaux et les animaux ne puissent plus être attirés par les déchets», de conclure André Proulx, visiblement fier des résultats obtenus.

Le Centre communautaire de Magog évacué



Le Centre communautaire de Magog a dû être évacué hier matin à la suite du bris de la canalisation qui transporte le gaz naturel utilisé pour le chauffage de l'immeuble. L'évacuation de l'édifice qui est le quartier général de nombreux organismes bénévoles en plus d'abriter une garderie s'est déroulée dans l'ordre. A part le personnel de la garderie et les bambins qui la fréquentent, il n'y avait que quelques personnes dans le Centre communautaire au moment où est survenu l'incident. Des employés de Gaz Métropolitain ont rapidement réparé la canalisation brisée durant des travaux d'excavation exécutés tout près de l'immeuble. Téléphoto par Claude Poulin

Saint-Louis devra faire face à une accusation de conduite dangereuse ayant causé la mort

Sherbrooke

Conducteur impliqué dans la grave collision qui avait fait trois morts et trois blessés dont lui-même, route 108 ouest, à Ascot, le mardi soir 18 mai 1993,

Yves Saint-Louis, âgé de 34 ans, devra répondre à une accusation de conduite dangereuse ayant causé la mort.

C'est une enquête, effectuée en profondeur par le détective Richard Collard de Métro Police, qui a amené le ministère public à autoriser la plainte.

LA QUOTIDIENNE 094-0759

CARNETS

ADRIEN CLÉMENT, en plus de ses talents de sportif vétéran, est un véritable philosophe qui dérange beaucoup de monde... sa dernière critique touche la nouvelle croix érigée à Omerville... selon lui, un cœur ou des mains qui se tiennent illustrent mieux l'amour... -0-

Si vous voulez savoir comment fonctionnait une écremeuse de lait de jadis, pour séparer la crème du petit lait sur les fermes d'antan, les meilleures informations sur le sujet se trouvent, croyez-le ou non, auprès de CHARLES HEBERT, un honorable comptable agréé de Drummondville. Il a même passé toutes les fins de semaine de son été à en expliquer bénévolement le fonctionnement aux visiteurs du

Village québécois d'antan. -0- FRANÇOIS FOUQUET a abusé de MICHEL POULIN dernièrement... François, qui parle sans cesse, a pu se moquer de son bon ami qui avait une extinction de la voix et était incapable de lui donner la réplique. Michel vient cependant de se venger. -0-

Les pompiers de Sherbrooke invitent la population à sa 9e Collecte de sang annuelle, aujourd'hui, de 10h à 20h30, dans le mail du Carrefour de l'Estrie, en face du magasin Sears Luc Gagnon, l'un des responsables, s'attend à accueillir au moins 500 donneurs. -0-

La Tribune

BINGO Soleil I

JUSQU'À

1000\$

À GAGNER!

VOICI LES NUMÉROS DU JOUR...
MARATHON CARTE ROUGE

N-42

Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke.

POUR VOUS ABONNER
COMPOSER 564-5466
EXTÉRIEUR, 1-800-567-6034

RÉSULTATS

loto-québec

Tirage du 93-08-18

GAGNANTS	LOTS
6/6 1	2 415 491,30 \$
5/6+ 6	120 774,50 \$
5/6 191	3 035,10 \$
4/6 10 530	105,50 \$
3/6 212 692	10,00 \$

Ventes totales: 15 462 006,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 400 000,00 \$
Prochain tirage: 93-08-21

Extra

Tirage du 93-08-18

NUMÉROS	LOTS
522963	100 000 \$
22963	1 000 \$
2963	250 \$
963	50 \$
63	10 \$
3	2 \$

Banco

Tirage du 93-08-19

5	6	9	11	22
24	28	29	30	36
37	39	42	44	45
46	52	55	61	66

Prochain tirage: 93-08-20

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Livraison à domicile:
- Camélets et camélets motorisés
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camélet: \$3,43
taxe de vente du Québec: 28
Coût à l'abonné: \$3,71

ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 1539

Abonnement par la poste au Canada, sauf droits descriptifs par camélet et camélets motorisés

TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$155,00, TPS \$10,85, TVQ \$13,27 = \$179,12
6 mois \$81,00, TPS \$5,67, TVQ \$6,93 = \$93,60
3 mois \$42,00, TPS \$2,94, TVQ \$3,60 = \$48,54
1 mois \$22,00, TPS \$1,54, TVQ \$1,88 = \$25,42

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$210,00, TPS \$14,70, TVQ \$17,98 = \$242,68
6 mois \$110,00, TPS \$7,70, TVQ \$9,58 = \$127,28
3 mois \$55,00, TPS \$3,85, TVQ \$4,79 = \$63,64
1 mois \$30,00, TPS \$1,70, TVQ \$2,15 = \$33,85

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS:
1 an \$600,00, 6 mois \$360,00, 3 mois \$240,00, 1 mois \$105,00

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC, et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Actualité en bref

Des problèmes techniques au chantier du Club Price

Sherbrooke - Le vaste chantier du Club Price, dans le secteur de la rue King Ouest et de l'autoroute 410, est aux prises avec quelques problèmes qui retardent en partie sa progression.

Ainsi, des fissures sont apparues dans les fondations, vraisemblablement en raison de la nature du terrain de remplissage qui supporte une partie de la vaste structure. Des tests ont donc été effectués pour corriger le problème.

Par ailleurs, la forte pluie qui a connue le secteur a obligé l'entrepreneur à démolir une vaste dalle de béton qui servait de plancher et qui venait juste d'être coulée la semaine dernière.

La direction de Club Price prévoit néanmoins que ces avatars qui touchent environ 10 pour cent du chantier n'entraîneront pas de délai pour l'ouverture du vaste magasin, toujours prévue pour l'automne.

La syndicalisation ne fait pas le bonheur de tous chez Maxi

Sherbrooke (GF) - La syndicalisation des employés du Maxi, de Sherbrooke, ne fait pas le bonheur de tous.

Des employés qui disent représenter la majorité s'en prennent au local 504 des TUAC en l'accusant d'implanter un syndicat malgré la volonté «de la grande majorité» des gens de demeurer non syndiqués.

Interrogé à ce sujet, un représentant des TUAC, Guy Dulude, explique que ce genre de situation est fréquent lorsque des travailleurs cherchent à se syndiquer. Il y a souvent des gens pour s'y opposer. Il faut donc vivre avec cette réalité, dit-il.

Chez Maxi, les TUAC ont obtenu le nombre de signataires suffisant pour justifier une requête en accréditation. Le ministère a fait enquête. Le syndicat a même déjà reçu son accréditation, le 18 juin.

Le syndicat prépare présentement son cahier de demandes. Les négociations avec l'employeur devraient débiter sous peu.

Selon M. Dulude, l'opposition ne viendrait pas de l'employeur.

Panne de courant à Windsor

Windsor - Une défaillance d'un disjoncteur au poste Windsor d'Hydro-Québec a privé de courant quelque 5213 abonnés, hier matin, entre 11h12 et 13h06.

Selon une porte-parole d'Hydro-Québec, ce disjoncteur défectueux a été la cause de la panne qui a affecté ces abonnés de Windsor et des environs. Dès qu'il a pu être réparé, le courant a été rétabli.

Cette panne n'a pas affecté les opérations de l'usine Dumar. A la direction de l'usine, on ne rapportait aucun arrêt de la production.

Au Centre hospitalier St-Louis de Windsor, une génératrice a alimenté l'établissement, le temps de la panne. Aucun incident n'y a été signalé.

L'OPC met en garde contre Aspro

«A vos risques et périls», prévient l'Office de la protection du consommateur du Québec aux gens qui font affaire avec Aspro enr., une entreprise drummondvilloise oeuvrant dans la pose d'asphalte sur les toitures et les entrées d'auto.

Par ce message, l'organisme provincial désire aviser les consommateurs qu'Aspro n'a pas de permis de commercer itinérant et que les clients éventuels ne bénéficient pas des protections financières normalement offertes par l'Office de la protection du consommateur.

Certaines plaintes reçues par l'OPC déplorait la mauvaise qualité d'exécution des travaux ainsi que les difficultés à faire valoir la garantie. En outre, ils dénonçaient le fait qu'Aspro ne remet qu'une simple facture au client au lieu d'un contrat conforme aux dispositions de la Loi sur la protection du consommateur.

Après enquête, l'OPC a établi que l'entreprise, qui oeuvre surtout sur le territoire estrien, n'a pas de licence de la Régie du bâtiment du Québec attestant la qualification et la solvabilité de l'entreprise.

Collision à Birchtou: les blessés demeurent toujours à l'hôpital

Birchtou (YR) - Mme Marie-Louise Landry, 86 ans, de Johnville, repose toujours au centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke, après avoir subi des blessures graves, lors de la collision de la voiture qu'elle conduisait et d'un lourd camion-remorque, à l'intersection de la route 108 et de la route 210, vers 18h45, mercredi.

Selon l'agent d'information de la Sûreté du Québec, M. Tom McConnell, Mme Landry aurait vraisemblablement omis d'effectuer l'arrêt au moment de quitter la route 210 pour s'engager sur la route 108.

M. Michel Marcoux, 24 ans, de la Beauce, qui conduisait un lourd camion appartenant à Beauce Carnaval, repose encore à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, où il est traité. Ses blessures sont moins sérieuses que celles subies par Mme Landry.

Le véhicule conduit par M. Landry circulait de l'ouest vers l'est, en direction de Cookshire, au moment de la collision. Le conducteur n'a pu éviter la voiture qui venait de quitter la route 210.

Un violent télescopage fait deux blessés

Un opérateur de foreuse est passé à 50 centimètres d'être fauché

Pierre SAINT-JACQUES Rock Forest

«Je vais peut-être ou même fort probablement «shaker» fort à la maison, ce soir, mais pour tout de suite ça va!»

M. Réal Lemieux, un opérateur de foreuse, affichait un calme olympien dans les minutes qui ont suivi un violent télescopage vers 15 h 30, hier, en face du 6350 boulevard Bourque, entre les motels Le Sabre et Des Cèdres, à Rock Forest.

Pourtant une des automobiles impliquées s'est immobilisée après l'impact à moins de 50 centimètres de ses jambes. Un peu plus à gauche, la voiture l'aurait fauché.

«Je me trouvais aux manettes de la foreuse et je me préparais à aller forer un peu plus loin. Je n'ai rien vu de l'accident même que le bruit du compresseur a couvert en quelque sorte le bruit de la collision» a-t-il expliqué.

Les circonstances de l'accident qu'ont couvert le sergent Yvon Charpentier et les policiers Steve McConnell et Christian Cameron, sont on ne peut plus claires.

Mme Noëlla Vachon, âgée de 72 ans, de Rock Forest, se rendait chez une amie justement au 6350 boulevard Bourque. Comme la foreuse se trouvait devant l'entrée de la cour privée, elle a immobilisé sa voiture devant l'entrée, le temps que l'opérateur poursuive sa route.

Dans ce laps de temps, M. Gérard Gevry, âgé de 76 ans, de Magog, qui filait dans la même voie et dans la même direction, n'aurait aperçu la voiture de Mme Vachon qu'au tout dernier instant.

Le télescopage a été d'une rare violence.

Les deux conducteurs ont subi de graves blessures à l'estomac mais on croit qu'ils s'en tireront. On a beaucoup craint pour M. Gevry qui a un coeur malade.

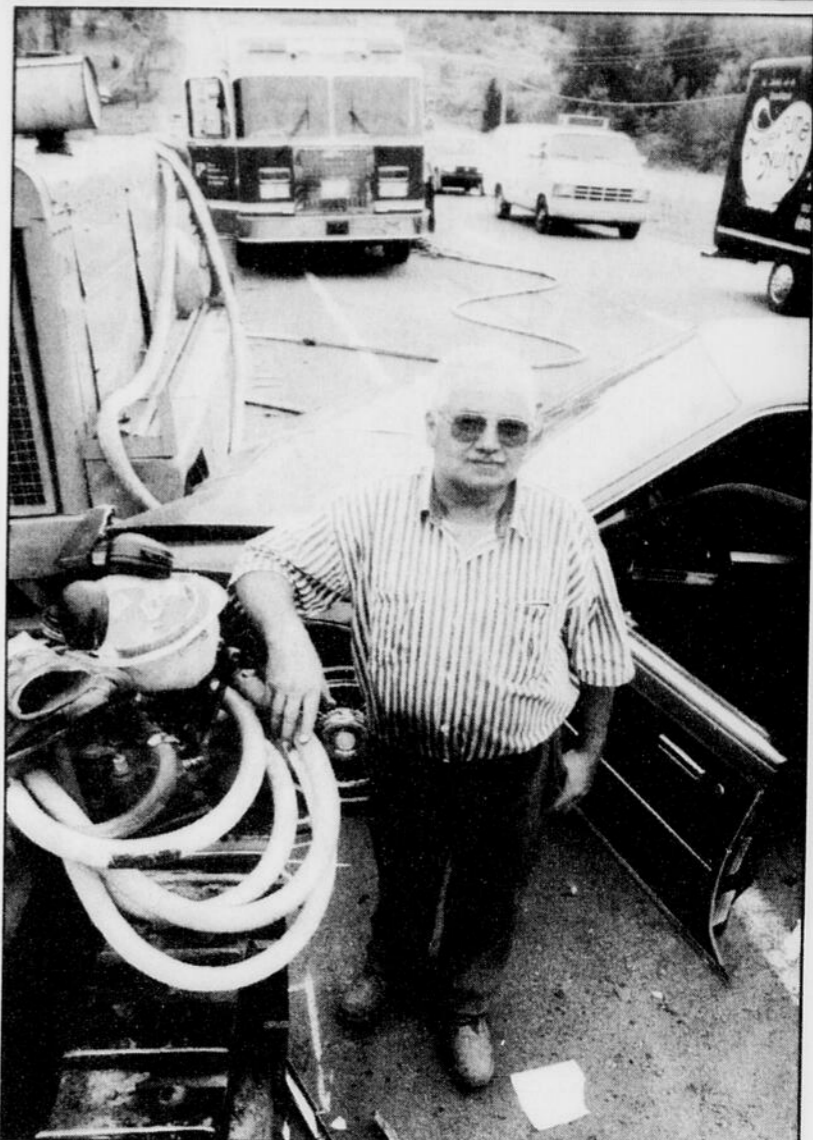
Les policiers de Rock Forest ont été informés très rapidement de l'accident, dans les dix secondes, a affirmé M. Jacques Picard, propriétaire du motel Le Sabre, situé à plus de 300 mètres du lieu de l'accident. «Je n'ai pas vu l'accident mais je l'ai entendu. J'ai utilisé mon téléphone sans fil et j'ai informé les policiers.»

Et le hasard qui fait bien les choses a fait que les pompiers de lt Mario Boudreau, en visite préventive à Rock Forest, sont arrivés sur place, sans être avertis, moins de deux minutes après la collision.

Ils ont pu secourir les blessés et dégager Mme Vachon au moyen des pinces de survie.

Les deux blessés ont été transportés par ambulance au Centre hospitalier de Sherbrooke.

Téléphoto par Christian Landry
M. Réal Lemieux, un opérateur de foreuse, n'a pas vu l'accident mais un des véhicules accidentés a failli le coincer entre le compresseur de la foreuse et son pare-choc.



Immigration: la vérité a ses droits

NDLR: Nous publions aujourd'hui la réplique intégrale de la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, Monique Gagnon-Tremblay, aux propos de Roger Alacoque, représentant du Front national au Québec, dans notre édition de lundi.

La Tribune du lundi 16 août dernier rapportait longuement les propos alarmistes de Roger Alacoque, représentant du Front national au Québec, relatif à l'immigration française au Québec.

Rectifications d'abord les faits énoncés par Roger Alacoque. Dans son entrevue, où il s'emploie à cultiver l'intolérance face aux nouveaux arrivants non francophones, il affirme que 89 % des demandes d'immigration faites à nos bureaux de Paris sont refusées. Cela est inexact. En effet, depuis le début de 1993, nous avons refusé environ 9 % des candidats ayant demandé formellement d'immigrer au Québec. Le taux de refus a été même inférieur pour l'année 1992. Nous sommes donc bien loin du 89 % de Monsieur Alacoque.

De plus, ces refus sont principalement justifiés par le fait que ces personnes ne répondent pas à nos besoins en termes de main-d'oeuvre. Dire que nous n'acceptons que des «gens sans métier et sans profession» est une erreur grossière.

Le gouvernement du Québec gère son immigration de façon responsable et les candidats doivent répondre à des critères de sélection qui reflètent les besoins du Québec. Ceux-ci doivent également démontrer une ferme volonté de s'y établir, d'y demeurer, de contribuer au développement de notre société et de respecter nos valeurs et notre mode de vie.

Enfin, le représentant de Jean-Marie Le Pen, qui craint pour la prépondérance du fait français au Québec, met en doute la capacité de la société québécoise à intégrer ses nouveaux arrivants à la majorité francophone. Je suis tout à fait en désaccord avec cette opinion. Signalons d'abord que les données du dernier recensement de 1991 démontrent une augmentation de la proportion des francophones au Québec et il en va de même pour le nombre d'immigrants qui déclarent connaître le français et le parler à la maison.

De plus, le Québec est reconnu comme une société accueillante et son gouvernement met en place les structures nécessaires pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants. Les Québécois ont du respect envers ceux et celles qui, différents d'eux, viennent vivre ici et contribuent à l'enrichissement de toute la société. Je ne crois pas que les Québécois et les Québécoises partagent le point de vue de Monsieur Alacoque et voient



Monique Gagnon-Tremblay, ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration

les immigrants comme des «fanatiques de tout acabit, gens sans profession condamnés à être des assistés sociaux jusqu'à la tombe, criminels même». M. Alacoque semble oublier qu'il est lui-même un immigrant.

Le Québec a toujours été ouvert à l'immigration et celle-ci a de toute évidence contribué à son développement. Il s'est ouvert sur le monde sans pour autant disparaître, bien au

contraire. Notre société est dynamique, solide culturellement, socialement paisible et enviable du reste du monde.

Est Québécoise toute personne qui vit au Québec et qui désire contribuer au développement de son coin de pays. Pour y arriver, certaines responsabilités sont implicites: connaissance et usage du français, respect des valeurs démocratiques et participation à la vie communautaire du Québec. Les candidats à l'immigration sont informés de ces exigences et se rendent bien compte que, du respect de ces valeurs, dépend la réussite de leur projet migratoire.

M. Alacoque devrait plutôt employer ses énergies à véhiculer un message positif d'inclusion au lieu de travailler comme il le fait à encourager l'intolérance à l'égard des différences entre les gens. Il n'y a pas de place au Québec pour ce genre de propos auxquels, heureusement, bien peu de Québécois adhèrent.

Mais bien sûr, il est beaucoup plus facile d'éveiller les craintes que d'inciter à l'ouverture. C'est toutefois le défi que le gouvernement du Québec s'est donné et je suis convaincue que ce sont les défis de cette nature qui font les sociétés modernes et prospères. Plutôt que le repliement sur soi, le Québec a, au contraire et avec raison, choisi l'ouverture et l'accueil.

Monique Gagnon-Tremblay

Elections municipales

Le maire de Lennoxville aura de l'opposition

Sherbrooke (FG)

Pendant que le maire de Fleurimont, Julien Ducharme, attend à l'automne pour confirmer son retrait de la vie politique, son confrère de Lennoxville, Duncan F. Bruce, aura l'opposition de son conseiller au siège 3, David Price.

C'est actuellement le portrait qui se présente sur le territoire de la MRC de Sherbrooke et où, outre ces deux municipalités, il y aura cet automne mise en candidature à Saint-Elie d'Orford. Mais dans ce cas, le maire Richard Gingras, également préfet de la MRC, n'attend plus que la fin de cette procédure pour fêter une nouvelle fois sa réélection: aucune opposition ne se manifeste.

Ainsi, à Fleurimont, le maire Julien Ducharme s'est bien gardé d'incriminer ou de confirmer un rumeur qui revient avec toujours plus de persistance: il céderait sa place à son dauphin, le conseiller Francis Gagnon. «Disons que M. Gagnon ferait un bon homme», a simplement commenté M. Ducharme, disant qu'il attendra à l'automne avant de faire part de ses intentions.



Julien Ducharme, maire de Fleurimont: bientôt la retraite?

À Lennoxville, la situation s'annonce différente. Car le maire Duncan F. Bruce, qui laisse clairement entendre qu'il sollicitera un nouveau mandat, aura droit à l'opposition du conseiller David Price.

Celui-ci, qui confirme sa décision, avoue qu'il n'a personnellement rien contre le maire actuel. «Mais je pense qu'il faut apporter du sang neuf, plus d'énergie et du leadership», dit-il, tout en affirmant avoir l'appui de ses autres collègues du conseil. «Le maire Bruce s'est beaucoup dévoué pour la municipalité. Mais il faudrait qu'il comprenne qu'il est temps de se retirer. Aujourd'hui, le maire d'une municipalité doit avoir une vision régionale et ne pas juste regarder ce qui se passe dans sa cour.»

Vingt-sept films, 18 primeurs

Le Festival international de cinéma de Sherbrooke propose huit jours de célébrations

Pierrette ROY

Avec une éblouissante programmation comprenant 18 primeurs en provenance de huit pays dont une première nord-américaine, le Festival international de cinéma de Sherbrooke (FICS), qui se déroulera du 26 août au 2 septembre à la Maison du cinéma, entend relever le défi d'imposer à Sherbrooke un événement d'envergure dans le domaine cinématographique de façon telle que celui-ci puisse grandir et se perpétuer dans le paysage culturel de l'Estrie.

Et si, pour le vice-président du Conseil d'administration Jacques Foisy, il n'est pas aisé de fixer des objectifs en matière d'achalandage puisqu'aucun précédent n'est là pour servir de guide, il situe néanmoins les attentes des organisateurs entre 5000 et 10 000 personnes.

Le budget, modeste, de ce premier événement se situe autour de 60 000 \$.

Au cours d'une conférence de presse organisée hier pour lever le voile sur le contenu de la programmation, on a pu apprendre que l'événement donnera l'occasion autant aux cinéphiles qu'aux simples amateurs d'apprécier pas moins de 27 films qui composeront deux volets: un premier comprenant 18 primeurs et un volet consacré aux grands films d'humour de l'histoire du cinéma.

Les Estriens auront l'opportunité de voir *Les amis de Peter* du réalisateur Kenneth Branagh - à qui l'on doit notamment *Beaucoup de bruit pour rien* -, le superbe *Coeur de méisse* de Vincent Ward, une coproduction Australie, Canada, France, Grande-Bretagne et Japon, *La femme de l'épicière* du Canadien John Poyer, *Poetic Justice* de John Singleton mettant en vedette Janet Jackson, et le film du Mexicain Alfonso Arau *Une saveur de passion*, une histoire d'amour sensuelle et originale.

Primeurs

Les primeurs touchent à peu près tous les genres cinématographiques, exception faite de la violence avec laquelle la direction du Festival a tenu à garder ses distances.

Ainsi, les soirées d'ouverture et de clôture constitueront des moments privilégiés au cours de ces huit jours célébrant l'image puisqu'on y présentera d'abord en première nord-américaine *L'homme*



La présidente d'honneur du Festival international de cinéma de Sherbrooke Rita Lafontaine montre fièrement au vice-président du Conseil d'administration Jacques Foisy le premier exemplaire qui lui a été remis du chandail officiel conçu pour promouvoir l'événement.

sans visage, le premier film, remarquable et bouleversant, que signe le comédien Mel Gibson puis, en clôture, *Les mots perdus* du québécois Marcel Simard, un film qui nous fait entrer dans l'univers de quatre personnes aphasiques qui luttent pour retrouver les mots perdus.

Les Estriens auront l'opportunité de voir *Les amis de Peter* du réalisateur Kenneth Branagh - à qui l'on doit notamment *Beaucoup de bruit pour rien* -, le superbe *Coeur de méisse* de Vincent Ward, une coproduction Australie, Canada, France, Grande-Bretagne et Japon, *La femme de l'épicière* du Canadien John Poyer, *Poetic Justice* de John Singleton mettant en vedette Janet Jackson, et le film du Mexicain Alfonso Arau *Une saveur de passion*, une histoire d'amour sensuelle et originale.

Avec son volet consacré aux grands de l'humour, le Festival veut rendre hommage à la créativité d'artistes ayant marqué l'histoire du cinéma américain et français comme Charlie Chaplin, Laurel et Hardy, les Max Brothers, Fernand, Bourvil et Jacques Tati. On y retrouvera aussi le *Ti-cul Tougas* de Jean-Guy Noël.

L'événement spécial de ce volet se déroulera sans contredit samedi le 28 août, alors que le pianiste Gabriel Thibault accompagnera, en direct, le plus grand film de Buster Keaton *Le mécano de la générale*.

Pour la tenue de ce premier événement, l'organisation du Festival a pu compter sur le soutien tangible de nombreux partenaires tant de la classe politique, du milieu des affaires que des médias régionaux.

Ainsi, la ville de Sherbrooke a

annoncé l'octroi d'une subvention de 1500 \$ alors que les membres de la députation régionale soient Mme Monique Gagnon-Tremblay et MM. André J. Hamel et Jean Charrest ont annoncé une participation de 500 \$ chacun en guise de soutien à l'événement.

La SIDAC King-Wellington et les marchands du centre-ville ont collaboré de près à la mise en place de ce Festival, alors que la compagnie Coca-Cola assumera en majeure partie sa visibilité au centre-ville et Goulet Létourneau imprimera, l'impression du programme souvenir.

Les primeurs du Festival ne seront offertes qu'une seule fois alors que les films d'humour seront présentés deux fois. Une carte du Festival donnant droit à cinq films sera disponible au coût de 20 \$.

On trouvera dans l'édition de demain du Magazine Weekend l'horaire complet des films à l'affiche.

ERRATUM

Dans l'annonce du 19 août, en page A-7, on aurait dû lire:

que le 10% de réduction vous est offert chez Pêché Mignon et non chez Classique Catherine.

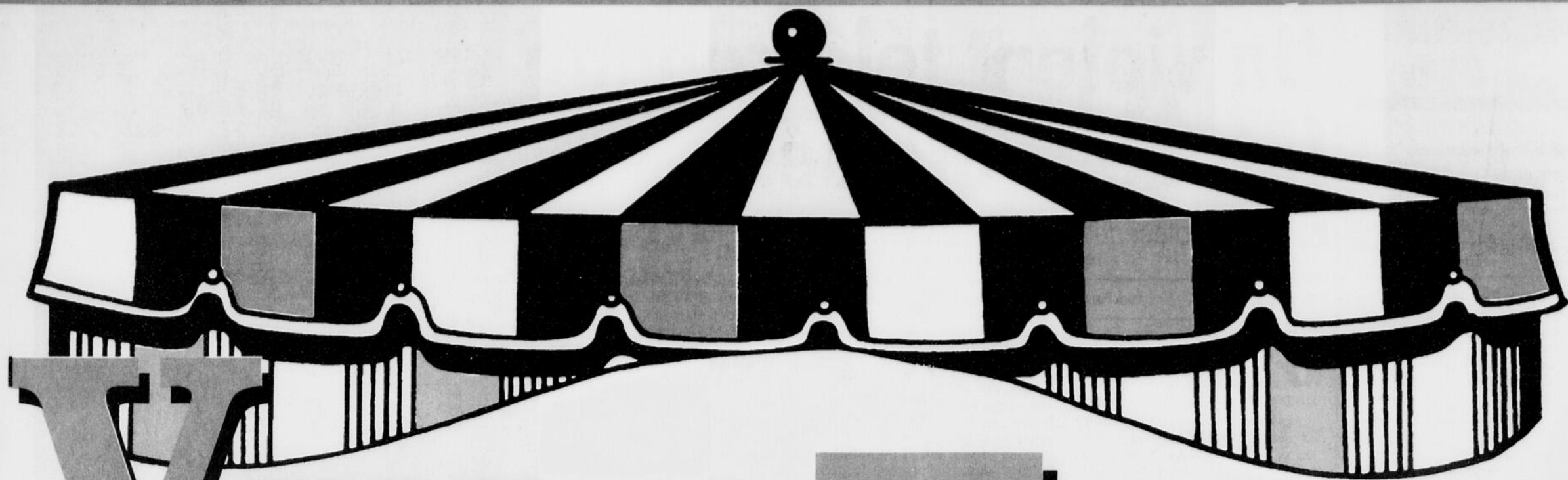
Pêché Mignon!
les Tourelles

Classique Catherine
Plateau Marquette
235, rue King Ouest
(819) 346-8545

3025, rue King Ouest
(819) 822-0795

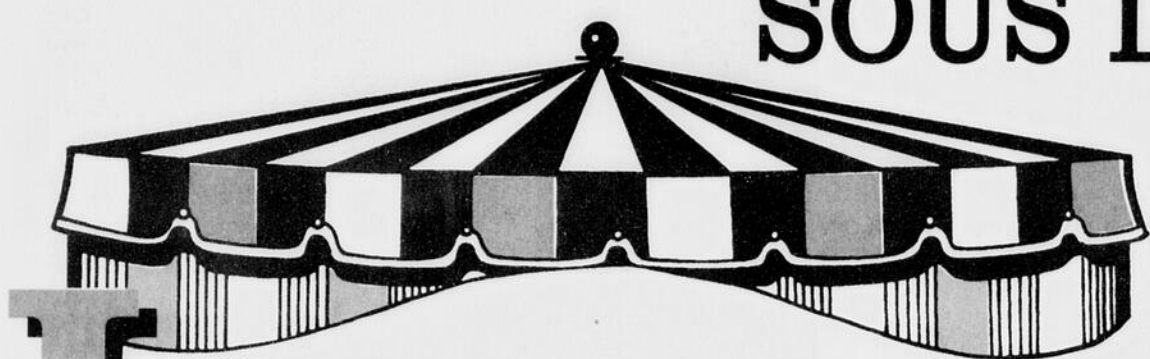
les Tourelles
3025, rue King Ouest
(819) 822-0795

SHERBROOKE



VENTE TENTE

SOUS LA TENTE



La plus grande vente annuelle de voitures jamais offerte en Estrie!

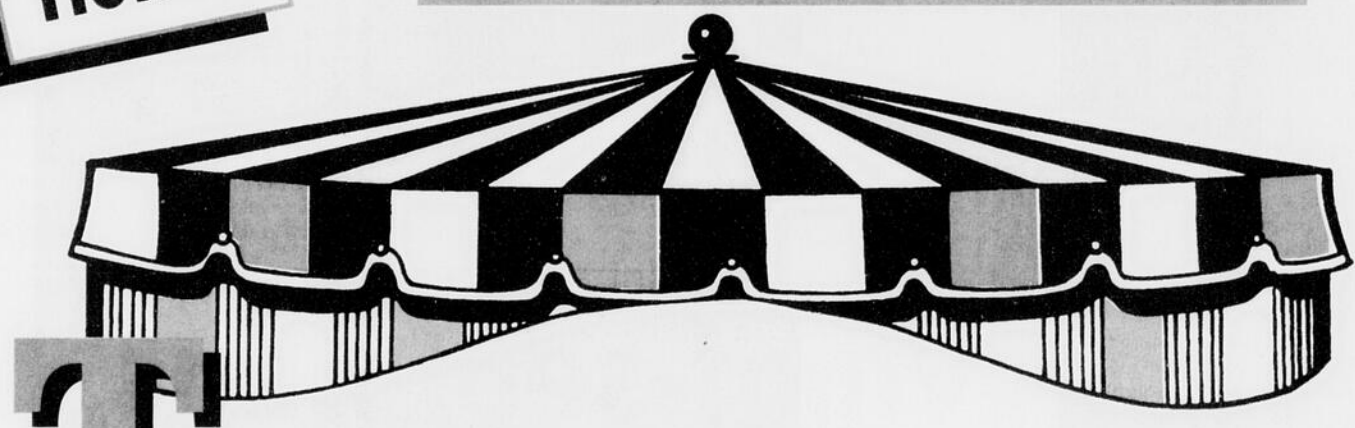
Oldsmobile

Plus de **500** voitures à écouler
11 marques de véhicules

Acura

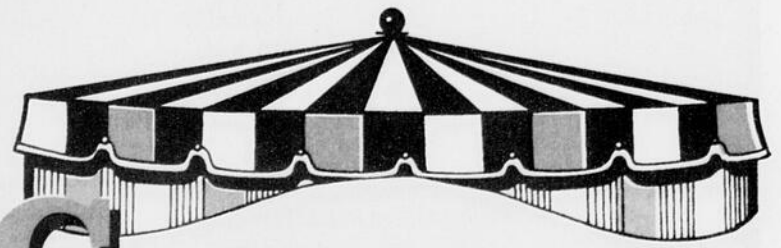
Jusqu'à **25%** de réduction

Honda



Taux d'intérêt à partir de **1,9%***

*sujet à l'approbation du crédit



Changement d'huile et filtre gratuits jusqu'à l'an 2000

Nissan

AUCUN PAIEMENT AVANT 1994

Géo

ou on double votre garantie* jusqu'à 12 ans - 200 000 km

Infiniti

On vous attend!

Au centre commercial

LES TERRASSES RO

*sur groupe motopropulseur

4857, boul. Bourque,

4 JOURS SEULEMENT

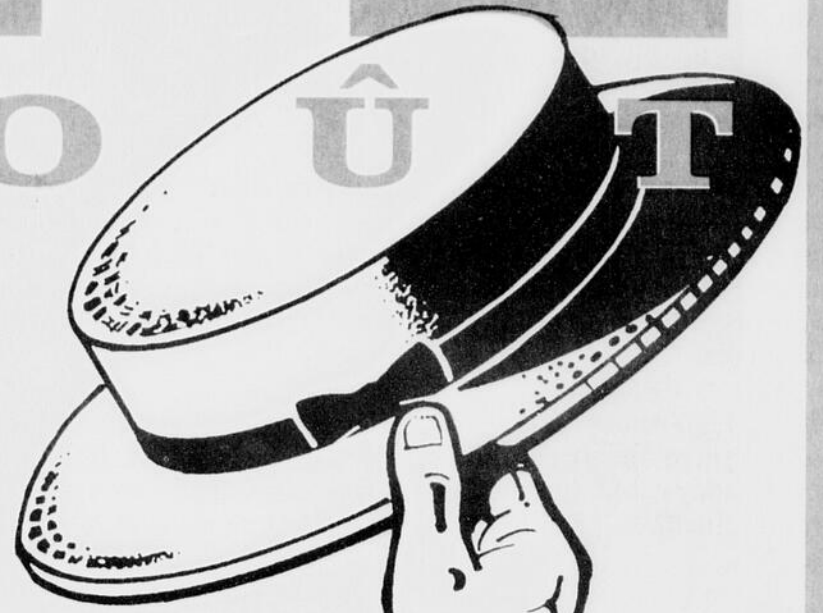
Jeudi-vendredi-samedi-dimanche

19 au 22
A O Û T

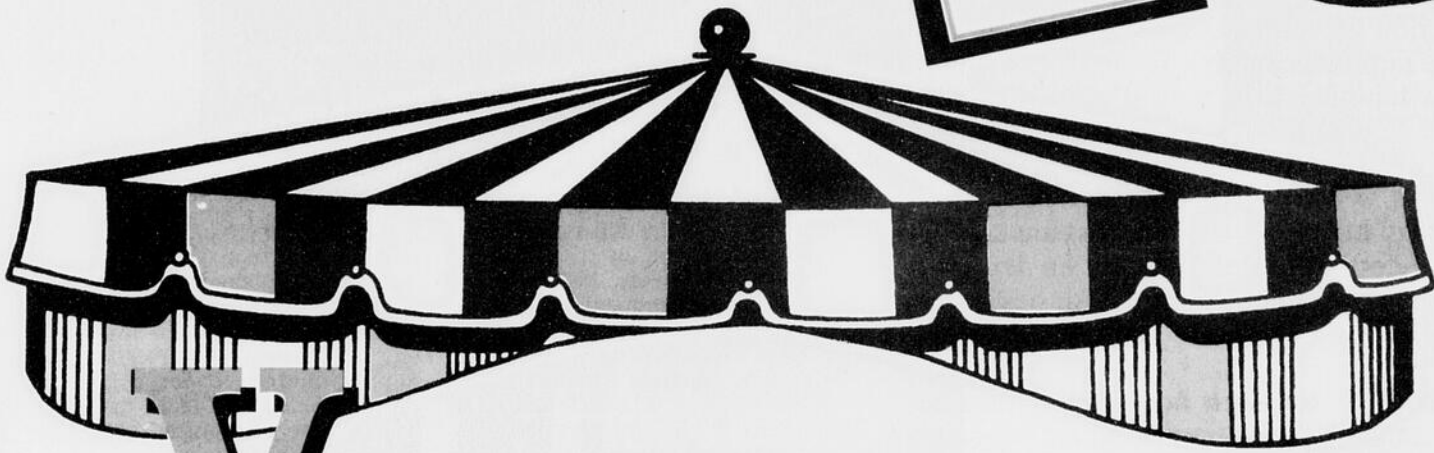


1

SEUL ENDROIT:
stationnement des
Terrasses Rock Forest,
4857 boul. Bourque



ISUZU



V

voitures à partir de

5 993\$ *

*Sur Géo Metro 2 portes.
Rabais étudiant inclus.

AUCUNES COMMISSIONS
versées aux vendeurs pendant
toute la vente

Cadillac

Saab

Chevrolet

Saturn

*Que peut-on vous offrir de plus?...
Demandez-le!*



mercial
ROCK FOREST
e, Rock Forest

HEURES D'OUVERTURE
Jeudi et vendredi, de 9 h à 21 h
Samedi et dimanche, de 9 h à 17 h

Éditorial

La Tribune

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste en chef adjoint

Être maire en région

Jacques PRONOVOST

Ce n'est pas toujours drôle d'être maire. Pas plus dans une petite municipalité que dans une ville d'importance. Le maire Réjean Blanchette, de Saint-Nicéphore près de Drummondville, en fait l'expérience depuis un an et demi. Sa municipalité vit sous tutelle du ministère des Affaires municipales du Québec et est sous enquête présentement.

Deux autres maires, MM Lucien Gagnon de Beebe Plain et Philip Wood, de Odgen, quittent avec les honneurs d'un long règne, mais tous deux disent combien est exigeante la gestion des affaires d'une ville, quelle qu'elle soit.

L'enquête de la Commission municipale du Québec à Saint-Nicéphore est basée sur des principes incontournables dans l'administration municipale: la nécessité de la transparence des actions des élus et l'obligation inaliénable de la plus grande justice, de la démocratie et du respect des règles établies.

Il est vrai que ce n'est pas une sinécure de suivre toutes ces procédures et règlements. Certains les contournent de bonne foi, pour rendre service à la municipalité; d'autres le font sciemment pour leur profit personnel ou celui de leurs amis. L'un et l'autre sont inacceptables. Faut-il le répéter pour s'en convaincre, en gestion des affaires publiques il ne doit y avoir ni conflit ni apparence de conflit d'intérêt. Ce n'est manifestement pas le cas à Saint-Nicéphore.

Plaider l'ignorance, ce qui est vrai dans le cas de certains maires à temps partiel, conseillés par des secrétaires-trésoriers qui ne sont pas toujours au fait des réglementations, est tout aussi inadmissible. Prendre une charge aussi importante exige qu'on y consacre les plus grands efforts de probité, ce qui inclut l'étude nécessaire à la bonne compréhension des dossiers.

On peut bien comprendre que Saint-Nicéphore subit les contrecoups d'une urbanisation trop rapide comme banlieue-dortoir. Ce n'est pas la première fois que l'explosion démographique apporte avec elle son lot de problèmes administratifs. Mais il ne faut pas avoir fait un doctorat pour se douter que les petits jeux de passe-passe, même jugés anodins au départ, vous retomberont un jour sur le nez.

La Commission enquête présentement sur des cas d'attribution de contrats sans soumission, sur des achats de produits et de services avec des résolutions scindées en deux parties pour contourner les règlements obligeant à aller en appel public d'offres, sur des transactions entre la ville et les employeurs de certains élus.

Il apparaît que le maire et certains conseillers ont fourni plusieurs munitions à leurs destructeurs éventuels. La tutelle, vécue depuis une année était inévitable, quand plus de 80% des contribuables ont signé une pétition demandant la démission du conseil. La population avait augmenté rapidement, les taxes venaient de grimper et des projets comme la création d'un service de police étaient contestés. La table était mise pour que l'opposition fouille dans les moindres détails.

Le maire de Saint-Nicéphore affirmait hier ne plus vouloir continuer à vivre ce «calvaire». Il n'a peut-être pas tous les torts mais il doit se rendre à l'évidence que sa fonction oblige à plus de professionnalisme que les reproches qu'il faisait à la Commission hier. S'il est vrai que le code municipal recèle de multiples complexités, il existe pour garantir à la population que la gestion ne se fera pas dans l'anarchie. Ses reproches de lenteur administrative et de lourd déficit à l'endroit du ministère des Affaires municipales n'ont pas de rapport avec l'enquête en cours. Ce genre d'enquête a un caractère d'exemplarité qui devrait forcer les élus d'ailleurs, tentés par le copinage et le laxisme administratif, à rester dans le droit chemin.

ANALYSE

Gare à l'écolier qui tousse

Un commentaire de Marco FORTIER

Les experts qui ont scruté l'école Alfred-DesRochers, cet été, affirment n'avoir rien trouvé qui puisse nuire à la santé des gens. On doit les croire. Ils sont crédibles. Il s'agit de spécialistes reconnus, qui n'étaient pas là pour «défendre» la commission scolaire mais bien pour faire leur métier.

La firme d'ingénieurs Teknika, maître d'oeuvre du projet, a repêché 14 experts de l'Estrie, Montréal, Québec et Hamilton. Des scientifiques provenant de l'Université McGill, de l'UQAM, de l'Université McMaster, de l'Institut Armand-Frappier, du DSC Charles-Lemoyne, du Centre hospitalier de l'Université Laval, de l'hôpital Sacré-Coeur, de l'hôpital de Verdun, de la firme sherbrookoise Wintclean Air et des Laboratoires de l'Estrie à Granby.

Des experts au service de la vérité. La vérité, c'est qu'ils n'ont rien trouvé.

Il faut cependant attendre avant de se réjouir. Pour deux raisons.

Premièrement: les résultats sont incomplets. La nature d'inquiétantes moisissures et bactéries détectées sur les murs et dans le système de ventilation de l'école primaire de Saint-Élie-d'Orford reste à préciser.

La Commission scolaire catholique de Sherbrooke et la firme d'ingénieurs Teknika — qui a géré l'étude — ont pris le risque de publier un rapport d'expertise incomplet pour le présenter à temps pour la rentrée scolaire. Le gérant du projet chez Teknika, Richard Mercure, a indiqué qu'une étude de cette ampleur se fait généralement en deux mois. La CSCS a fait connaître les conclusions (partielles) de l'enquête le mardi 17 août, cinq semaines après le début du travail sur le terrain.

En attendant les données complètes du rapport, les scientifiques ne peuvent que soupçonner la présence de bactéries à «Gram-négative» et de champignons Aspergillus fumigatus, dangereux pour la santé s'ils se retrouvent en grande concentration. On ne saura que la semaine prochaine si ces espèces sont présentes à l'école.

Les laboratoires du Groupe SM avaient identifié des moisissures de type Aspergillus fumigatus dans l'école en mai dernier. La Tribune avait alors révélé qu'une étude de Santé et Bien-être social Canada réalisée en 1987 concluait que ce type de champignon «peut être nocif pour la santé des humains. Ce champignon est allergène, pathogène et producteur de puissantes mycotoxines. (...) Les données reliées à cette espèce peuvent susciter une grave inquiétude».

La CSCS et Teknika semblent prendre avec un grain de sel la présence éventuelle d'éléments nocifs dans l'école. Il paraît effectivement peu probable que l'Aspergillus fumigatus et les bactéries à Gram-né-

gative se soient multipliées à un rythme inquiétant.

La cafétéria et le vide technique, tous deux au sous-sol du bâtiment, où croissaient les vilains organismes microscopiques, ont été réaménagés, nettoyés et désinfectés pour faire la vie dure aux moisissures et bactéries.

Mais l'existence de ces moisissures et bactéries demeure possible. Souhaitons que la CSCS, qui a pris le parti de la transparence dans ce dossier, révèle au plus vite les résultats complets de l'étude. Souhaitons aussi que la commission scolaire n'ait pas décidé trop vite d'accueillir les élèves dès la rentrée le 30 août.

Un second motif commande d'attendre avant de se réjouir même si les chercheurs n'ont rien trouvé d'inquiétant à l'école de Saint-Élie.

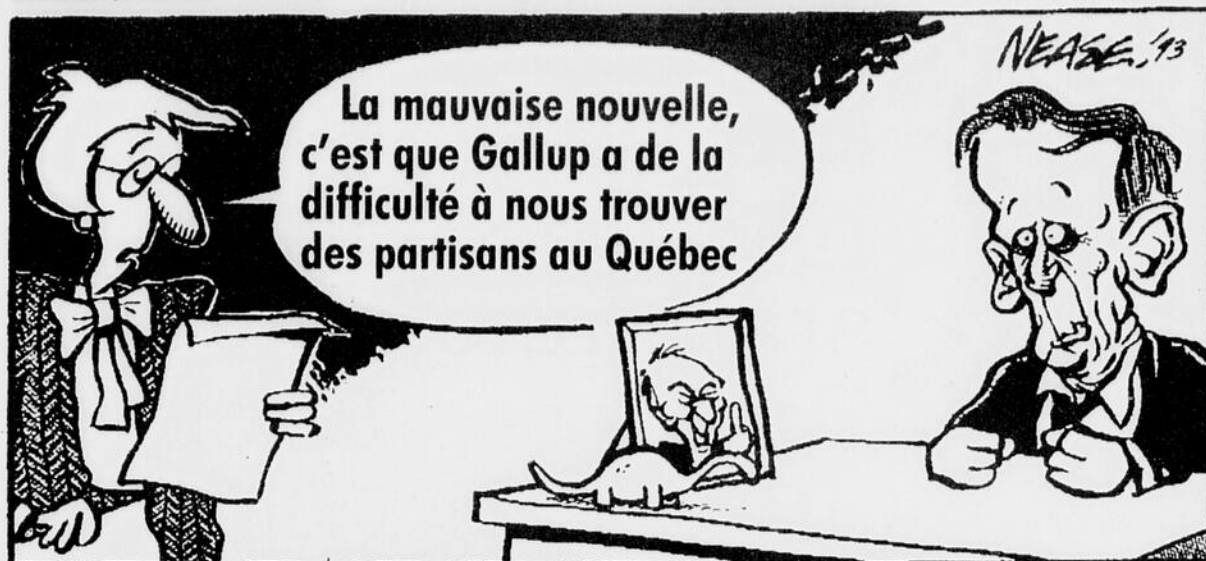
Les experts peuvent bien n'avoir rien trouvé, les gens sont malades quand même! Des dizaines d'écoliers et membres du personnel de l'établissement ont souffert régulièrement de mystérieux maux depuis une dizaine d'années.

Est-ce un hasard si tant de gens souffrent des mêmes maux dans le même lieu?

Oui, dit le Département de santé communautaire du CHUS. Non, dit le Syndicat de l'enseignement de l'Estrie.

Pendant ce temps, les maux de gorge, les maux de tête, les maux de coeur, les bouches sèches, les yeux qui piquent et les nez qui saignent hantent 630 élèves de l'école Alfred-DesRochers.

On verra dans dix jours, au début des classes, si les malaises reviendront. Et l'écolier qui tousse de travers risque de faire la manchette.



TRIBUNE LIBRE

Persécutions religieuses

J'ai mentionné dans un article récent, que les baha'is d'Iran sont systématiquement persécutés uniquement en raison de leur conviction religieuse. Malheureusement ce comportement ne cesse de s'aggraver en utilisant tous les moyens dépourvus d'humanité: prison, condamnation à mort, confiscation de biens, aucun droit à l'emploi, aux études universitaires, aux pensions, sans renier leur foi... Malgré qu'ils sont obéissants à tout gouvernement et qui travaillent à l'unité et la paix pour l'humanité entière, ils sont traités comme des

«non personnes» dans la constitution de l'Iran.

Tout récemment, ils ont été surpris par la profanation de leur cimetière à Téhéran. La Communauté baha'ie mondiale a été frappée d'indignation en apprenant que ce cimetière avait été pillé, les tombes ouvertes et les corps des disparus jetés pêle-mêle dans des camions et transportés vers une destination inconnue.

Comme membre de la Communauté baha'ie de la région de Sherbrooke, je voudrais dénoncer ces comportements. Je souhaite que le

gouvernement de notre pays, reproche au gouvernement iranien son attitude d'intolérance face à des gens pacifiques.

Rochan Yazdi, m.d.
Sherbrooke

Une précision

Une religieuse d'origine croate vivant en Estrie a relevé une inexactitude dans les critiques qui sont faites actuellement aux immigrants croates de l'ex-Yougoslavie. Comme dans le texte ci-contre, on oppose les Serbes aux Croates; ce qu'ils sont effectivement dans le conflit en Bosnie. Par contre, ce ne sont pas des immigrants croates qui ont fait des déclarations contre la venue des Serbes au Canada il y a deux semaines à Québec. Il s'agissait d'un groupe de musulmans bosniaques. On retrouve dans l'ex-Yougoslavie, les Serbes, les Croates et les Musulmans bosniaques.

Chantal Viens
Sherbrooke

Serbes vs Croates

Je vous écris juste pour vous dire que je suis parfaitement d'accord avec M. Paul Daviau d'Ascot. C'est vrai qu'ici on est un pays en paix et nous on ne veut pas la guerre ici et si les croates veulent encore faire la guerre, qu'il retournent dans leur pays pour le défendre. Il va falloir qu'ils comprennent qu'ici ils ne feront pas la loi et s'ils ne sont pas capable de vivre

avec tout le monde, c'est à eux de s'en aller chez eux et non pas aux autres de repartir. J'espère que les autorités ne vont pas se plier aux quatre volontés de tous les réfugiés du Québec car ça pourrait faire une guerre civile et moi, je n'en veux pas. On vit avec tous ou on retourne chez nous.

POINT DE VUE

Toujours insatisfait du service d'autocar

M. Michel Dupuis
Directeur des Relations publiques et commerciales Groupe Auger et directeur régional des Autobus Auger Estrie Inc.

Comme organisme communautaire sherbrookois défendant les droits au transport des personnes handicapées depuis des années, nous voulons réagir à notre tour publiquement à votre «réaction» parue le 17 août dans le quotidien La Tribune au sujet de l'éditorial de M. Jean-Guy Dubuc du 21 juillet précédent.

Vous faites étalage avec fierté de votre service offert en énumérant votre nombre de liaisons entre Sherbrooke et Montréal, les heures de service, le confort offert, le nombre de pi. cu. d'espace cargo, la moyenne des colis transportés, ainsi que le nombre de voyageurs. Et en même temps, vous faites mention du peu de subventions des gouvernements et de vos difficultés financières.

Nous jugeons pertinent de rappeler publiquement qu'il y a un nombre important de citoyens et citoyennes qui sont empêchés actuellement d'utiliser vos autocars (ou qui ont d'énormes difficultés à les utiliser): les personnes se déplaçant en fauteuil roulant. C'est là une clientèle qui pourrait rajou-



Gilles Coutu, président du Regroupement des usagers de transport adapté

ter des profits à votre compagnie par leur utilisation de vos services.

Mais ce qui devient de plus en plus inacceptable pour nous, c'est que les gouvernements fédéral et provincial vous offrent depuis 1991 et 1992 des «subventions» pouvant

aller jusqu'à 60 000 \$ par véhicule pour «adapter» vos autocars aux personnes en fauteuil roulant (ajout d'une plate-forme élévatrice).

Point n'est nécessaire de démontrer l'importance de ce besoin actuellement. L'Office national des transports du Canada vient de déposer un rapport justifiant amplement nos demandes. Aux États-Unis, simplement à Dallas et Denver, 150 autocars «modifiés» avec plate-forme élévatrice assurent le service aux personnes en fauteuil roulant (Rapport ONT, p. 170).

Une pétition de 9 000 noms provenant des gens de Sherbrooke et des environs vous ont signalé leur appui à nos demandes. Une plainte à la Commission des droits de la personne a été déposée contre votre compagnie depuis octobre 1991.

Alors quand vous voudrez parler «confort» et «qualité» de vos services offerts, soyez d'abord préoccupé que ce confort et cette qualité soient offerts à tous vos clients, car au Regroupement des usagers de transport adapté (RUTASM), notre évaluation de vos services est beaucoup plus «négative» que celle de M. Jean-Guy Dubuc.

Gilles Coutu
Président du RUTASM

Drummondville et Grantham

Fusion sans heurts prévue avant la fin de l'année

Gérald PRINCE Drummondville

Tout s'enclenche pour que la fusion de Drummondville et de sa ville de banlieue, Grantham, se réalise sans heurts d'ici la fin de 1993.

«La bonne santé financière de nos deux villes et la complémentarité des services existants se traduira par l'émergence d'une nouvelle ville forte», affirme la mairesse de Drummondville, Francine Ruest-Jutras.

«Une nouvelle ville, plus grande, mieux structurée, avec de

nouveaux services, assurera plus de stabilité, tant au niveau financier que sécuritaire et récréatif», ajoute pour sa part l'actuel maire de Grantham, Alain Carrier.

Les deux conseils municipaux présenteront en même temps, à la séance de lundi prochain, un règlement de fusion. Des séances d'information sont prévues les 25 et 31 août dans Grantham et une séance, à une date à déterminer, à Drummondville. Un référendum est déjà décrété pour le 26 septembre dans Grantham. À noter que, vu le projet, les élections prévues au début de novembre dans Grantham, n'auront pas lieu: le conseil reste en place jusqu'à la fusion.

Si le projet est accepté par le ministre des Affaires municipales, le ministre Claude Ryan pourrait décréter la fusion dès novembre prochain.

La nouvelle ville regroupée doublera de superficie: aux 31 kilomètres carrés de Drummondville s'ajouteront les 39,7 km carrés de Grantham, pour une superficie totale de près de 71 km carrés.

Côté population, la nouvelle ville regroupée passera à 43 171, avec les 7709 résidents de Grantham et les 35 462 de Drummondville: elle se hissera de la 32^{ème} à la 24^{ème} ville du Québec, devant les voisins comme la nouvelle ville regroupée de Victoriaville,

Granby, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean et Lévis, pour ne nommer que celles-là.

«Ce qui rend facile ce projet de regroupement, c'est que nos deux villes bénéficient déjà de services en commun, de limites contiguës et d'un sentiment d'appartenance véritable», mentionne Mme Jutras.

Ce tissu social compatible, comme elle l'appelle, s'accompagne d'une ressemblance financière: les deux villes sont en bonne santé et leur fusion permettra des économies directes de 600 000 \$ par an et une réduction d'environ 46 \$ par an en taxes pour un immeuble estimé à 75 000 \$. De plus, la ville de Drummondville s'engage à fournir les ser-

vices policiers à Grantham sans augmenter ses propres ressources et extensionner son service de transport en commun.

La fusion prévoit que chaque municipalité remboursera sa dette à long terme, mais que le fonds de roulement sont regroupés. Le seul changement notable pour les gens d'affaires de Grantham, c'est que les taxes d'affaires seront transformées en taxes sur les immeubles non résidentiels selon un calendrier élaboré sur quatre ans.

Dès que la fusion sera décrétée, un nouveau conseil municipal provisoire, formé des 16 élus, sera mis en place jusqu'aux élections générales qui seraient tenues en novembre

1995. Si la fusion est décrétée avant 1994, un budget commun sera préparé pour l'an prochain.

«Ce projet de fusion, conclut Mme Jutras, fait suite à de longs mois de préparations: il permettra à Drummondville (c'est le nom choisi pour la nouvelle municipalité) de présenter un rayonnement déterminant au centre du Québec».

«La fusion de Grantham et de Drummondville, basée sur une proposition que nous croyons la meilleure possible, constitue une solution d'avenir pour nous», termine pour sa part le maire Carrier.

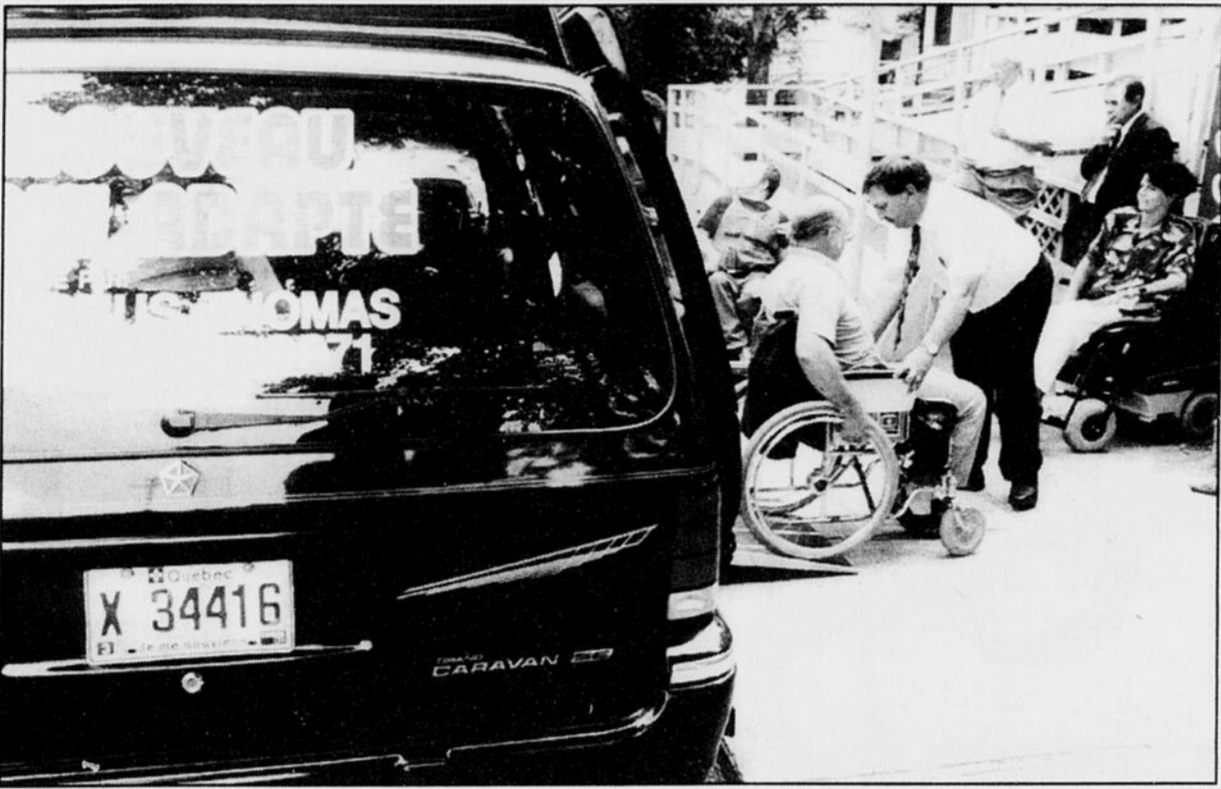
Une voiture de taxi ajustée aux besoins du transport adapté

Jean-Paul RICARD Sherbrooke

Le Regroupement des usagers du transport adapté de Sherbrooke a tenté d'amadouer les dirigeants de la compagnie Sherbrooke Taxi, hier, en présentant au président de la compagnie, M. Roland Boulé, une voiture taxi adaptée au transport des personnes ayant à se déplacer en fauteuil roulant. Il s'agissait simplement de lui faire voir le véhicule... juste au cas où il en aurait envie.

La compagnie Services adaptés Kino, de Montréal, a reçu une subvention de 245 000 \$ du ministère fédéral des Transports pour la mise au point d'un kit de modification de véhicules qui ont déjà été achetés pour servir de taxi.

Il s'agit de transformations ma-



Téléphoto par Christian Landry
Le Regroupement des usagers du transport adapté de Sherbrooke a présenté ce modèle de taxi, hier... au cas où Sherbrooke Taxi serait tentée d'en acquérir.

jeures puisque le plancher de la mini-van doit être descendu de 10 pouces, entre les essieux, de façon à ce qu'on puisse y monter facilement avec un fauteuil roulant. Outre le siège du conducteur et celui du passager, il y a aussi une banquette à l'arrière du véhicule, pour les autres passagers. En retirant le siège réservé au passager, il est aussi possible d'y faire entrer trois passagers en fauteuil roulant.

Tout en reconnaissant le droit légitime des personnes handicapées de pouvoir voyager librement, M. Roland Boulé a dit douté qu'un propriétaire de taxi accepte d'investir 45 000 \$ pour l'achat d'un tel véhicule adapté, même avec une subvention du gouvernement.

«Dans une ville comme St-Hyacinthe, où il n'y a pas de transport adapté, ces taxis peuvent répondre à un besoin. Par contre, ici à Sherbrooke, la CMTS offre déjà un bon service de transport adapté et je ne crois pas que la demande puisse justifier l'achat d'un tel véhicule par l'entreprise privée. Oui, le véhicule est bien fait et il est bien pensé, mais je ne pense pas que ce soit rentable compte tenu qu'il faut changer les véhicules tous quatre ans. Le gouvernement peut verser

une subvention pour adapter le véhicule selon les besoins, mais acceptera-t-il de verser une subvention tous les quatre ans? L'autre solution serait d'utiliser ce véhicule uniquement pour le transport adapté, mais je pose encore la question: y aura-t-il un propriétaire de taxi intéressé à faire un tel investissement si ça ne répond pas à un besoin, puisque la CMTS offre déjà un bon service, à 24 heures d'avis?» d'expliquer M. Boulé.

Actuellement, la CMTS offre un service de transport adapté sur appel de une semaine à 24 heures à l'avance. «Quand nous sommes libres, nous acceptons même d'effectuer des transports pour la journée même. Le problème peut se présenter si la personne va veiller et qu'elle veut rentrer passer minuit, puisque notre service cesse à minuit» d'expliquer Jacques Moquin de la CMTS.

«Les 75 véhicules de Sherbrooke Taxi peuvent répondre à ce besoin dans le cas des personnes qui ont un fauteuil roulant qui peut se replier et qu'on peut ranger dans le coffre de la voiture. Mais quand il est question d'un fauteuil muni d'un moteur électrique, c'est impensable» d'ajouter M. Boulé.

Hydro-Québec donne gain de cause à l'agriculteur et efface sa facture de 4127 \$

Guy MARCHAND Richmond

Reconnaissant qu'une erreur d'interprétation avait été identifiée dans un de ses règlements, la société Hydro-Québec vient de confirmer le droit-acquis de l'agriculteur du Canton de Cleveland, M. James St-Cyr et du même coup efface la facture de 4127 \$ qu'elle lui réclamait à son insu pour des présumés arrérages.

C'est en effet ce qu'a confirmé M. Jean-Marie Pelletier du service de relations publiques d'Hydro-Québec. «Après avoir révisé en profondeur la plainte de M. St-Cyr nous avons signalé une erreur d'interprétation dans une des clauses de nos règlements qui lui confèrent dans les faits un droit acquis. Il n'aura donc pas à payer la surfacturation que nous lui avions acheminée. À signaler dans cette affaire

que nous n'avons jamais mis en doute la qualité de client qu'est M. St-Cyr, puisqu'il ne s'agissait pas d'un recouvrement mais d'une question de règlement. C'est une erreur qui est à l'origine et nous lui donnons raison dans ce dossier», a expliqué M. Pelletier.

Celui-ci a précisé que cette erreur avait été constatée seulement cette année après que des vérifications eurent été effectuées au niveau des compteurs de M. St-Cyr. «Cela ne veut pas dire cependant que nous effaçons toutes les factures de personne qui se trouveraient dans un cas semblable. Chaque cas est évalué individuellement», de déclarer le porte-parole de Hydro-Québec.

Soulagement

Le principal intéressé dans cette affaire, M. James St-Cyr s'est dit fort heureux du dénouement positif dans ce dossier. Depuis mars der-

nier il a dit avoir mis beaucoup d'énergie afin de prouver son point de vue. «Je suis soulagé par cette décision et j'avais espéré d'avoir gain de cause. Si j'avais à donner un conseil aux agriculteurs qui sont dans la même situation, c'est de ne pas lâcher et de se battre pour faire valoir leur point. C'est une question de principe et si je n'avais rien fait j'aurais probablement payé et ce pour rien», de dire M. St-Cyr

UPA

À la section Richmond de l'UPA on s'est évidemment réjoui de ce verdict et on promet de faire des pressions auprès de la Société Hydro-Québec afin que tous les agriculteurs puissent bénéficier

d'un tarif uniformisé qui à l'avenir ferait en sorte d'éviter des confrontations du genre.

«Il y a quelques cas semblables à celui de M. St-Cyr au Québec dont un autre dans la région d'Acton Vale et avec tous les changements qui se produisent au niveau des installations agricoles nous aimerions voir Hydro-Québec changer ses règlements tarifaires afin que tous les agriculteurs soient sur le même pied et qu'ils ne soient pas pénalisés parce qu'ils ont acheté durant telle ou telle période. Ce sujet sera d'ailleurs discuté sérieusement à l'assemblée annuelle de l'UPA», a indiqué M. André Therrien président de la section Richmond de l'Union des Producteurs Agricoles

Magog demande une exemption pour une période de trois ans

Magog

La Ville de Magog a demandé au ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie de soustraire les établissements commerciaux implantés sur son territoire à la loi régissant les heures d'affaires pour une période de trois ans plutôt que pour une période d'un an comme c'est le cas depuis qu'une telle exemption leur a été accordée il y a trois ans.

Sa démarche fait suite à une requête conjointe présentée en ce sens par la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford, l'Association des marchands du Centre commercial Jean-Coutu, la Société d'initiatives et de développement des artères commerciales de Magog et l'Association des marchands des Galeries Orford.

Ces organismes sont d'avis que le magasinage dominical et le magasinage en dehors des heures con-

ventionnelles d'ouverture des établissements commerciaux sont devenus assez populaires tant auprès des résidents de Magog et des environs que des touristes pour qu'il ne soit plus nécessaire de présenter une demande d'exemption à chaque année.

L'exemption accordée l'an dernier aux établissements commerciaux de Magog par le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie vaut jusqu'en octobre.

SECOURS-AMITIÉ (ESTRIE)

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler: A Secours-Amitié, il y a quelqu'un pour t'écouter.

Une lueur d'espoir...
Poste d'écoute
Appels locaux: 564-2323
Appels provenant de tous les autres endroits:
Aucun frais.
Composez
1-800-667-3841
24 heures 7 jours

EXPRESS eau

Les conditions DE LA PLAGE BLANCHARD

Qualité de l'eau: B (bonne)*
Température de l'eau: 24,4°C

Realisé par CHARMES en collaboration avec La Tribune. Provenance: le ministère de l'Environnement*

L'ÉTÉBUS No.9 vous y conduit! PROFITEZ-EN!

COURSES SOUS HARNAIS

PARIS MUTUELS Samedi 21 août 1993

Piste de courses FERNANT RAYMOND DE MARTINVILLE
13 h 15 C'EST UN DÉPART (10 courses)
17 h 00 Activités avec MEGA-BOX (prod. Star Flash)
20 h 00 Danse avec orchestre «RISE KRISPEACE»

ADMISSION: 4,00\$ (12 ans et - gratuit)
Bienvenue à tous!!
Cantine et permis de boisson sur place

Animateurs: JEAN AREL, DONALD PINARD

PARIS MUTUELS

Commission des courses de chevaux du Québec

Centre de jardin

SPÉCIAL DU MOIS D'AOUT
Vivaces à partir de 99¢

Rabais de:
25% sur rosiers
20% sur arbres et arbustes
50% sur potentes «Mont Everest»

Conifères à partir de 4\$

Boutique de cadeaux
Vaste choix de cartes de souvenir
OUVERT 7 JOURS

95, route 141, Ayer's Cliff
(819) 838-4906
838-5087

DÉJÀ UN AN!

Les Berges du Lac

CAMPING UNIQUE
SUR LES RIVES DU LAC AYLMER

— Site exceptionnel
— 100 sites (50 pi x 75 pi)

avec: eau électrique, douche, buanderie, plage de sable publique (avec surveillance), aire de pique-nique, marina avec services (rampe de mise à l'eau)

— Réservez dès maintenant pour l'an prochain

800 CH. DES BAIES, STRATFORD
(418) 443-2202

JOHANNE F. SAINT-ANDRÉ ET

RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA CHANSON FRANCOPHONE

Vendredi 20 août 1993 - Soirée d'ouverture
Salle Gilles-Lefebvre, Centre d'Arts Orford

LE GOÛT DU RISQUE - LE PLAISIR DE LA DÉCOUVERTE

Roland et Johnny (Folk/County, Montréal/Canada)
Barbara Secours (Pop, Québec/Canada)
Manon Brunet (Blues, Québec/Canada)
Mônica Passos (Jazz vocal, Brésil)

BILLETS 10\$ (TAXES INCLUSES) - RÉSERVATIONS: (819) 868-4310

SRC (Radio-Canada)
SOCAN (Société canadienne de droit d'auteur)
SOULCÉ (Société québécoise de droit d'auteur)

Conseil sectoriel national pour la culture
Secrétariat d'état du Canada
Communautés Canada
Ministère de la Culture du Québec
Association Française d'Action Artistique
Ministère Français des Affaires Étrangères

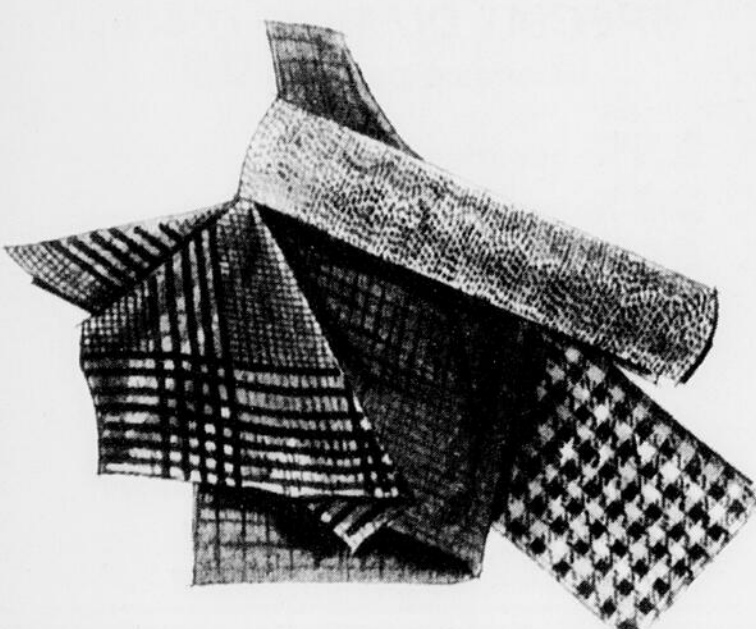
Le Groupe Mallette-Maheu
LaTribune





Au Bon Marché
À L'ENTREPÔT



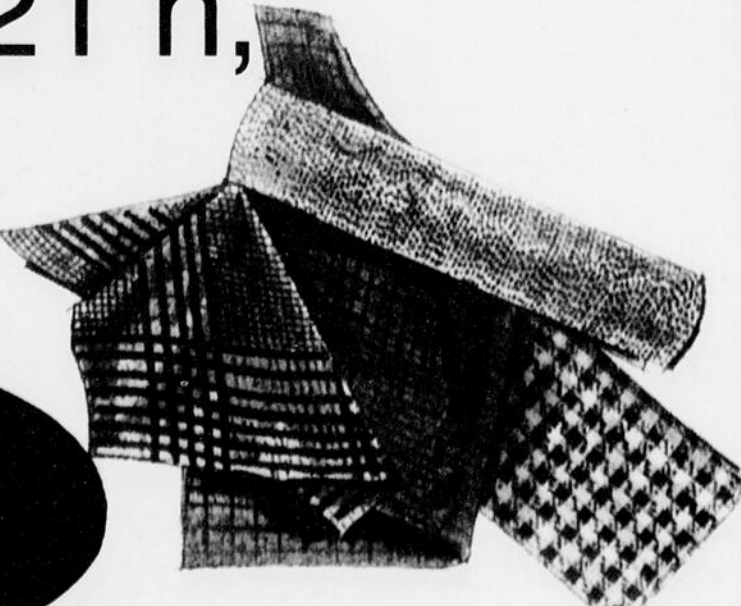
VENTE ANNUELLE AUTOMNNALE DE TISSUS



**Débutant
le samedi
21 août
à 9 h 30**

Ouvert le dimanche
22 août de 9 h 30 à 17 h,
ainsi que le mercredi
25 août de 9 h 30 à 21 h,
à votre service



Entrepôt
Au Bon Marché
111 et 121 rue Dépot



PAIEMENT
DIRECT

Stationnement gratuit dans tous les parcs municipaux durant
les heures d'affaires